

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

1. Retour sur les objectifs 2021-2022

Objectif 7.1 : *Allègement des programmes*

L'objectif prioritaire reste le même que l'an dernier, soit l'allègement de nos programmes. Comme nous l'avons constaté en 2020, les programmes de cinq ans en éducation sont trop chargés et trop prescriptifs, offrant très peu de cours au choix ou de cours option. Le travail d'allègement est déjà bien entamé et se poursuivra dès la rentrée 2021. Nous avons tous à cœur ce projet pour améliorer l'expérience étudiante et la qualité de la formation.

Retour sur l'objectif

Les membres de l'UARD se sont réunis à plusieurs reprises durant l'année universitaire pour des discussions vers l'allègement des programmes. Un certain consensus se dessine, mais il reste encore quelques discussions à poursuivre et quelques décisions à prendre. Il faut noter que le travail sur l'objectif 7.2 et le travail sur l'évaluation des programmes ont ralenti le travail d'allègement. En effet, l'UARD a mis beaucoup de temps sur la création d'un baccalauréat en éducation primaire. Par ailleurs, l'UARD a aussi concentré ses efforts sur le plan de mise en œuvre des recommandations du Conseil des gouverneurs pour tous nos programmes de formation initiale à l'enseignement.

Objectif 7.2 : L'entente avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEPDE) en lien avec la pénurie des enseignantes et des enseignants.

Une entente importante sera prochainement signée entre l'Université de Moncton et le MEDPE. En lien avec la pénurie d'enseignantes et d'enseignants, cette entente vise à offrir la formation en éducation à une cohorte d'une trentaine de candidats d'ici qui vivent dans des communautés éloignées. Il y aura un travail important de gestion, de coordination et de suivis pour assurer le succès de ce projet.

L'entente a été signée en décembre 2021 et demandait à la Faculté des sciences de l'éducation de créer un baccalauréat en éducation primaire, offert à temps partiel par Internet. Durant l'année, des rencontres ont eu lieu entre la Faculté et le ministère pour assurer la collaboration dans la création du programme. Le programme a franchi toutes les instances universitaires durant l'année et devra maintenant être approuvé par la CESP. Ce travail a été colossal.

2. La population étudiante

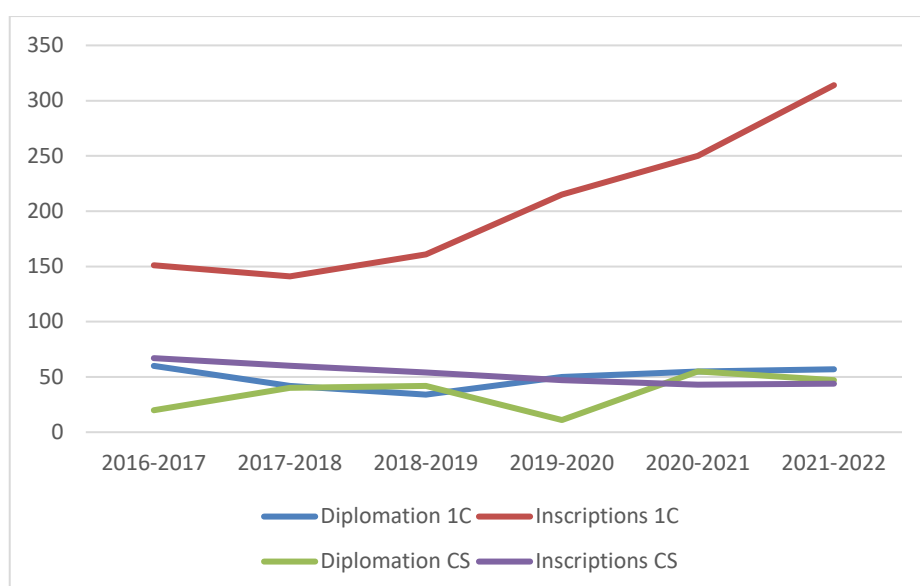
2.1 Effectif étudiant

La population étudiante à la Faculté des sciences de l'éducation est en croissance depuis quelques années. Le tableau 1 montre bien qu'en 2016-2017, nous avons 151 inscriptions au 1^{er} cycle et 67 inscriptions au 2^e cycle. En 2021-2022, ces inscriptions étaient à 314 et 44, respectivement. C'est ainsi que dans le dernier 7 ans, nos inscriptions au premier cycle ont doublé. Les inscriptions au premier cycle en éducation fluctuent souvent, car elles correspondent à l'offre et à la demande. Durant les dernières années, il y a une pénurie et les employeurs peinent à pourvoir les postes, ce qui explique une augmentation dans nos chiffres.

Aux cycles supérieurs, les inscriptions ont légèrement diminué. Il faut reconnaître que la majorité de nos étudiants et étudiantes sont à temps partiel. Ces statistiques ne paraissent pas dans le tableau ci-dessous qui comptabilise seulement les inscriptions à temps plein. La tendance en éducation est de plus en plus de faire des études à temps partiel pour la maîtrise professionnelle.

Tableau un : Données de diplomation et inscriptions (source: registrariat)

Année	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Diplomation 1C	60	42	34	50	55	57
Inscriptions 1C	151	141	161	215	250	314
Diplomation CS	20	40	42	11	55	47
Inscriptions CS	67	60	54	47	43	44



2.2 Réalisations, activités et distinctions des étudiantes et étudiants en 2021-2022

L'année 2021-2022 restera dans les annales de l'Université de Moncton comme une année qui a exigé de la résilience et des capacités d'adaptation de la part de tout le monde. D'abord, après une pleine année à distance, le mois de septembre est arrivé avec un retour en présentiel qui était loin d'un retour à la normale. Les classes avec sièges assignés, distanciation physique et port du masque rendaient les échanges sociaux difficiles. La situation se vivait donc un peu mieux qu'à distance, mais apportait quand même ses défis. L'expérience étudiante a été grandement affectée. Par ailleurs, en raison d'une éclosion importante de la COVID-19 en janvier, les cours ont été donnés à distance pour le mois de janvier 2022 pour un retour en personne en février 2022. Il faut lever notre chapeau aux étudiant.e.s pour leur persévérance.

Lors des stages d'automne (4 mois), nos stagiaires ont également dû apprendre à s'adapter. Ils devaient être prêts basculer en ligne en cas d'éclosion dans leur école et ils ont vécu une grève du personnel de soutien d'une durée d'un mois.

En général, tous les membres de la Faculté et de la communauté universitaire ont dû faire preuve de résilience collective.

Il faut souligner que deux personnes inscrites à notre programme de baccalauréat ès arts, baccalauréat en éducation (primaire) ont été identifiés par l'Acadie Nouvelle comme étant des francophones de moins de 30 ans à surveiller, Édition 2021. Il s'agit d'Alain Lavoie qui a été primé en raison de son leadership étudiant et de ses performances académiques et Sofia Brownstein,

qui préside l'association étudiante LGBTQ+ Prisme. Elle participe aussi à des activités de sensibilisation à cet égard dans les écoles.

Aux cycles supérieurs, l'étudiante au doctorat, Caitlin Furlong a remporté le prix du recteur pour la meilleure publication scientifique de l'année. Elle a aussi remporté le prix Allard-Landry du Centre de recherche et de développement en éducation pour la même publication. L'étudiant au doctorat Mouhamadou Thiam a remporté le premier prix dans la catégorie Arts, sciences sociales et santé (cycles supérieurs) dans le colloque des jeunes chercheuses et chercheurs. Il a aussi remporté le prix coup de cœur où les membres du grand public étaient invités à voter pour leur vidéo préféré.

3. Le corps professoral et la recherche

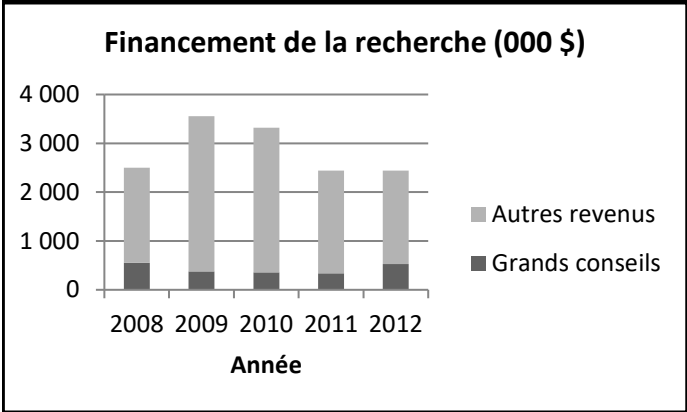
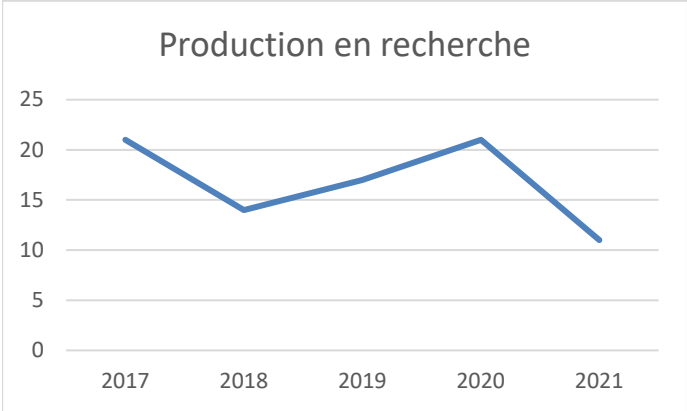
En 2021-2022, nous avons deux postes vacants qui seront comblés dès le premier juillet 2022. Un troisième poste a été supprimé au printemps 2021 en raison des mesures correctives récurrentes demandées.

En raison de différentes subventions de l'ACUCF et d'autres fonds externes, nous avons pu embaucher des chargés d'enseignement pour aider au déficit professoral que nous vivons.

Les membres du corps professoral de la Faculté sont activement engagés dans les trois volets de la charge professorale, soit, l'enseignement, la recherche, développement et création, ainsi que les services à la collectivité. De façon générale, les évaluations étudiantes de l'enseignement indiquent que les étudiant.e.s sont très satisfaits de l'enseignement reçu de la part de nos professeur.e.s. Les relevés des activités professorales témoignent de l'engagement de la grande majorité de nos professeur.e.s dans les services à la collectivité à des degrés divers sur les plans facultaire, institutionnel, provincial, national et même international.

Le corps professoral démontre une belle capacité d'obtenir du financement pour la recherche. Durant l'année 2021-2022, le montant total de nos fonds de recherche s'additionnait à 388 848 \$. En termes de publications arbitrées, l'ensemble du corps professoral a produit 11 publications arbitrées durant l'année 2021. C'est une bonne productivité surtout si on considère que nous avons un poste en moins et que nous avons deux postes vacants.

Effectif professoral régulier 2020-2021	19
Effectif professoral régulier 2021-2022	16
Variation en %	-16%
Effectif professoral temporaire 2020-21	2
Effectif professoral temporaire 2021-22	6
Variation en %	+67%
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2020-2021	163
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2021-2022	163
Variation en %	0 %



Il nous apparaît important de mentionner qu'en plus des publications arbitrées, nos professeur.e.s font connaître leurs travaux de recherche dans des revues non arbitrées et souvent dans des rapports de recherche et pour les gouvernements, les organismes paragouvernementaux et le secteur privé. Ce type de contribution est très fréquent. Il s'agit d'une valeur importante pour le corps professoral de la Faculté des sciences de l'éducation, une faculté professionnalisante avec un souci d'avoir un impact sur le terrain. Cette mobilisation des connaissances mérite d'être soulignée. Les professeur.e.s de la Faculté souhaitent, à long terme, faire une différence pour le système éducatif et dans la salle de classe. C'est par ces activités de rencontres avec les enseignantes et les enseignants en service qu'une différence sera grande.

Financement	2021	2020	2019	2018	2017
Grands conseils	0	59 026 \$	75 119 \$	64 702 \$	83 401 \$
Autres	388 848 \$	408 470 \$	259 585 \$	420 425 \$	475 958 \$
Total	388 848 \$	467 496 \$	334 704 \$	485 127 \$	559 127 \$

4. Les programmes et les cours

4.1. Évaluations de programmes complétées et suivi aux recommandations du Sénat académique relatives aux programmes évalués

Doctorat en éducation

L'évaluation du programme de doctorat s'est complétée en janvier 2021, alors que la Faculté a remis son plan de mise en œuvre et de suivis des recommandations adoptées au Conseil des gouverneurs au bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Voici les suivis qui ont été faits en lien avec les recommandations :

R1 Que la Faculté en collaboration avec la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) clarifie la notion de la « résidence » et des modalités des programmes à mi-temps.

Suivis

- Il s'avère que la notion de résidence est clarifiée depuis 2014 pour le doctorat en éducation. Toutefois, la Faculté reconnaît l'importance de mieux communiquer cette information les étudiant.e.s. À cet effet, un travail de mise à jour de la brochure informative est en cours et sera effectué durant l'année 2022-2023.
- Le 8 juin 2022, lors d'une réunion de l'Assemblée des études supérieures en éducation, il a été décidé que la possibilité de faire le doctorat à mi-temps n'était pas pertinente ni viable.

R2 Que la Faculté révise les objectifs du programme et précise les résultats d'apprentissage et les finalités voulus en fonction d'une analyse des besoins de la clientèle ciblée étant entendu que ces discussions devront aborder à la fois la place de l'éducation francophone en milieu minoritaire dans le programme et l'intégration de la grande diversité d'expertise du corps professoral.

Suivis

- Pour des circonstances diverses (congé de maladie de la personne responsable, situation pandémique, etc.) nous n'avons pas beaucoup avancé avec cette recommandation. Nous allons entamer le travail de révision des objectifs durant l'année 2022-2023.

R3 Que la Faculté élabore un parcours de l'étudiante ou de l'étudiant en rendant explicite les divers jalons et étapes du programme.

Suivis

- À cet effet, un travail de mise à jour de la brochure informative est en cours et sera effectué durant l'année 2022-2023.

R4 Que la Faculté revoie les mécanismes de suivi auprès des étudiantes et étudiants afin de mieux les encadrer tout au long de leur programme.

Suivis

- Pour des circonstances diverses (congé de maladie de la personne responsable, situation pandémique, etc.) nous n'avons pas beaucoup avancé avec cette recommandation. Le travail de révision des mécanismes de suivi se poursuivra au cours de l'année 2022-2023.

R5 Que la Faculté, la FESR et les services qui y sont associés revoient la coordination et la communication des informations liées à l'appui aux étudiantes et aux étudiants.

- Pour des circonstances diverses (congé de maladie de la personne responsable, situation pandémique, etc.) nous n'avons pas beaucoup avancé avec cette recommandation. Le travail de coordination de la communication se poursuivra au cours de l'année 2022-2023.

Programmes de premier cycle

B.A. B.Éd. (primaire)

Le programme du B.A. B.Éd. (primaire) a été évalué par les examinateurs externes en novembre 2020. Nous avons reçu les recommandations du Conseil des gouverneurs en décembre 2021. Le plan de mise en œuvre de ces recommandations a été envoyé au bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au printemps 2022. Voici quelques suivis et actions prévues en lien avec les recommandations :

R1 Que la FSÉ évalue l'ensemble des cours dans une approche programme afin d'améliorer la cohésion entre lesdits cours, éliminer les redondances et assurer un contenu obligatoire permettant d'atteindre les résultats d'apprentissage ciblés.

Suivi

- Nous allons développer un modèle d'approche programme, d'abord en allant chercher de l'expertise et une formation afin d'arriver à une compréhension commune de l'approche programme et de la démarche à prendre pour la développer.

R2 Que la FSÉ développe des plans de cours faisant référence aux principes du cadre conceptuel y compris l'acquisition des compétences professionnelles et les approches actualisantes et inclusives afin de mieux partager la vision de la formation.

Suivi

- Nous allons former un comité de formation à l'enseignement qui verra à évaluer l'ensemble des plans de cours tout en travaillant l'approche programme.
- R3 Que la FSÉ améliore la flexibilité des parcours des étudiantes et étudiants en éliminant les cours de 1 crédit et de 2 crédits, en organisant les cours en blocs de 3 crédits sans dépasser le total de 168 crédits sur cinq ans, et en permettant plus de cours optionnels.

Suivi

- Nous visons compléter le projet d'allègement des programmes à l'automne 2022 afin d'enlever les cours de 1 et de 2 crédits. Les formulaires du comité des programmes seront ensuite préparés et soumis aux instances.
- R4 Que la FSÉ et les facultés partenaires révisent l'intégration de la formation pratique au sein du programme B. A.-B. Éd. (primaire) dans le but d'améliorer sa répartition sur la feuille de route.

Suivi

- Ce travail sera fait dans le cadre du travail pour une approche programme.
- R5 Que la FSÉ examine le partage des cours entre les campus et examine les possibilités de co-enseigner certains cours avec des membres du corps professoral des facultés partenaires.

Suivi

- Ce travail sera fait dans le cadre du travail pour une approche programme.

Programmes de formation initiale au secondaire

Les programmes de formation initiale au secondaire ont été évalués par les examinateurs externes en novembre 2020. Nous avons reçu les recommandations du Conseil des gouverneurs en décembre 2021. Le plan de mise en œuvre de ces recommandations a été envoyé au bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au printemps 2022. Voici quelques suivis en lien avec les recommandations :

- R1-3 Les trois premières recommandations sont identiques à celles du B.A. B.Éd. (primaire). Le travail sera effectué simultanément pour tous nos programmes de formation à l'enseignement.
- R4 Que l'exigence de la connexité soit éliminée afin de mieux répondre aux besoins des districts scolaires en milieu rural et de permettre plus de flexibilité dans les choix des majeures et des mineures et que des solutions soient identifiées pas les unités concernées pour assurer la qualité de la formation.

Suivi

- Nous visons compléter le projet d'allègement des programmes à l'automne 2022 afin d'éliminer l'obligation de la connexité. Les formulaires du comité des programmes seront ensuite préparés et soumis aux instances.
- R5 Que la FSÉ mette en place un comité de formation à l'enseignement au niveau secondaire rassemblant tous les partenaires impliqués (décanats, directions des unités académiques,

responsables des programmes, professeures et professeurs, représentation de l'association des étudiantes et étudiants) afin d'assurer la qualité de la formation.

Suivi

- Durant l'année 2022-2023, nous allons définir le comité de formation à l'enseignement au niveau secondaire (mandat et objectifs) dans le but de le mettre en place.

R6 Que la FSÉ mette en œuvre des stratégies pour renforcer les liens entre les assises théoriques et la pratique.

Suivi

- En nous inspirant du rapport sur l'articulation entre la théorie et la pratique préparé par le CRDE, nous allons travailler à intégrer les recommandations tout en travaillant l'approche programme.

R7 Que la FSÉ mette en œuvre des stratégies pour accroître la visibilité de la recherche menée à la FSÉ et le réinvestissement de ses résultats dans les pratiques de formation.

Suivi

- Nous allons créer un comité qui aura pour mandat de travailler à accroître la visibilité de la recherche dans nos campus et inciter les membres du corps professoral à intégrer la recherche dans les plans de cours.

R8 Que la FSÉ fasse l'exercice de réduire la durée du baccalauréat en éducation à 12 mois et de considérer l'offrir sur les trois campus afin que le programme soit accessible et compétitif.

Suivi

- Nous allons commencer par évaluer les implications de cette réduction dans la structure institutionnelle actuelle (session temps plein au printemps/été, changements à l'horaire...)

R9 Que la FSÉ révise la structure du programme combiné en éducation secondaire afin d'offrir la possibilité aux étudiantes et étudiants une formation composée de trois disciplines enseignables, chaque discipline comptant chacune 24 crédits.

Suivi

- Travailler à cette recommandation dans le cadre du travail de l'approche programme.

Certificat en andragogie

L'évaluation du Certificat en andragogie a eu lieu en novembre 2020. Pour diverses raisons, les recommandations n'ont pas encore été présentées au Sénat académique. Nous recevrons les recommandations officielles à l'automne 2022.

4.2. Nouveaux programmes lancés au cours de l'année

Il n'y a pas de nouveaux programmes lancés au cours de l'année.

4.3. Réalisations et distinctions du corps professoral en 2021-2022

Il faut lever un chapeau à l'ensemble du corps professoral qui a su s'adapter, collaborer et innover en cette période de pandémie. Leur travail et leur résilience au long de l'année furent remarquables.

Soulignons aussi que lors du Gala Bleu et or, on a attribué le titre de professeur de l'année à Lyne Chantal Boudreau.

Il faut aussi mentionner que Lyne Chantal Boudreau a reçu le prix VIVE de la part de Femmes et égalité – Championne au sein de la collectivité 2022 pour mon implication communautaire. Le **Prix du ministre pour l'excellence dans la promotion de l'égalité des genres – VIVE** est un prix qui illustre et défend la poursuite de l'égalité des genres au sein de nos milieux.

Samuel Blanchard a été finaliste du Top 20 sous 40, 2022, événement organisé par la Chambre de commerce pour le Grand Moncton et le Réseau des jeunes professionnels du Hub City.

5. Autres faits saillants à la Faculté en 2021-2022

Une entente de 844 000\$ a été signée entre l'Université de Moncton et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour la création et médiatisation d'un baccalauréat en éducation primaire comme stratégie pour réagir à la pénurie du personnel enseignant.

6. L'impact, les défis et les réussites engendrées par la pandémie COVID-19 en 2021-2022

Le passage d'un enseignement en présentiel à l'automne 2021 à un enseignement à distance en janvier 2022, et le retour en présentiel au début du mois de février ont été des sources de stress pour le corps professoral et pour la communauté étudiante. Le fait que deux de nos étudiants ont osé écrire des lettres d'opinions à ce sujet qui ont été publiées dans l'opinion du lecteur du journal l'Acadie nouvelle démontrait des opinions polarisées envers le retour en présentiel.

La pandémie a eu un impact important pour nos stages. Les stages du printemps ont été éliminés au printemps 2020 car les écoles étaient fermées. Nous avons dû mettre en place des formules alternatives afin d'assurer les étudiant.e.s puissent faire les stages prévus dans leurs programmes.

Les réussites collectives sont que tous (professeur.e.s et étudiant.e.s) ont fait preuve de résilience, de collaboration et de solidarité durant cette période difficile.

7. Objectifs prioritaires 2022-2023 (max 3)

7.1 Allègement des programmes

L'objectif prioritaire reste le même que l'an dernier, soit l'allègement de nos programmes. Comme nous l'avons constaté en 2021, les programmes de cinq ans en éducation sont trop chargés et trop prescriptifs, offrant très peu de cours au choix ou de cours option. Le travail d'allègement est déjà bien entamé et se poursuivra dès la rentrée 2022. Nous avons tous à cœur ce projet pour améliorer l'expérience étudiante et la qualité de la formation.

7.2 Début des travaux vers une approche programme

La recommandation prioritaire ressortie lors l'exercice d'évaluation de nos programmes, c'est la transition vers une approche programme. Nous reconnaissons la valeur et l'importance de cette recommandation. L'objectif de l'année sera que l'on se donne une définition et une compréhension commune de l'approche programme pour ensuite s'établir des balises et des modalités, incluant un plan de travail et un échéancier pour effectuer ce travail.

8. Plan 2022-2023

8.1 Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante »

Les actions que nous prendrons sont en lien avec notre objectif prioritaire. Nous visons alléger nos programmes pour assurer une expérience étudiante de qualité et une formation qui prépare pour l'excellence en enseignement.

8.2 Actions relatives au chantier « Engagement »

Les actions que nous prenons sont relatives à l'engagement sont en lien avec notre l'entente signée avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Nous avons créé un programme de baccalauréat en éducation primaire et nous collaborons avec le ministère et les districts scolaires afin de répondre aux pressions sur le système éducatif en raison de la pénurie.

8.3 Actions relatives au chantier « Internationalisation »

Les actions que nous prendrons relatives à ce chantier sont aussi en lien avec notre deuxième objectif prioritaire, car l'entente avec le MEDPE a une composante avec le recrutement à l'internationale.

8.4 Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation »

Nous allons mettre en place des stratégies pour valoriser les activités de recherche du corps professoral et pour dynamiser les programmes des cycles supérieurs en variant les stratégies de recrutement.

8.5 Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle »

Notre objectif prioritaire (7.1) est en lien avec ce chantier.

8.6 Actions relatives à l'autochtonisation

Nous allons inclure cet élément dans notre travail vers une approche programme.

Annexe A – Listes des publications (Publications arbitrées parues en 2021)

Cournoyer, L., Dionne, P., **Jacquin, P.**, Rochat, S. & Viviers, S. (2021). Préface francophone : les défis d'adaptation de traduction d'un ouvrage sur les théories de la carrière destiné à un public francophone. Dans N. Arthur, R. Borgen (Neault) & M. McMahon (dir.), *Théories et modèles orientés sur la carrière : des idées pour la pratique* (p. 5-16). Ceric.

Freiman, V. et Abramovich, S. (2021). Using an Unsolved Problem to Motivate Student Interest in Mathematics. *Spreadsheets in Education*, 12(3), 1-15

Freiman, V., Fellus, O. (2021). Closing the gap on the map: Davydov's contribution to current early algebra discourse in light of the 1960s Soviet debates over word-problem solving. *Educational Studies in Mathematics*, DOI: 10.1007/s10649-020-09989-6.

Freiman, V., Robichaud, X. et Lingley, J. (2021). Exploration des technologies dans un contexte collaboratif et interdisciplinaire : Source de créativité et de bien-être pour chaque élève. *Éducation Canada*, 63(1), 48-5.

Kamano, L. et **Benimmas, A.** (2021). L'école francophone face aux enjeux de l'immigration en Acadie du Nouveau-Brunswick. Dans M. Landry, Pépin-Filion, D. et Massicotte, J. (dirs.). *L'état de l'Acadie, un grand tour d'horizon de l'Acadie contemporaine* (105-107). Delbusso Éditeur.

LeBlanc, M., **Léger, M.**, et **Freiman, V.** (2021). La citoyenneté numérique dans un monde interconnecté: recenser et modéliser pour mieux éduquer. *Éducation et francophonie*, 49(2). <https://doi.org/10.7202/1085299ar>

Pozdniakov, S., & **Freiman, V.** (2021). Technology-supported innovations in mathematics education during the last 30 years: Russian perspective. *ZDM—Mathematics Education*, 53(7), 1499-1513.

Pruneau, D., Khattabi, A., Rahmani, Z., **Léger, M. T.**, Benhammou, N., Richard, V. et El Jai, B. (2021). Incidences de la pensée design et de Facebook sur les solutions à un problème de pollution marine par les plastiques. *Revue Francophone du Développement Durable*, 17, 18-32.

Sovet, L., & **Jacquin, P.** (2021). Évaluer les compétences à s'orienter. Dans M. Bangali (dir.), *les compétences à s'orienter: théories et pratiques en orientation scolaire et professionnelle* (p. 125-137). Mardaga.

Tremblay, P., **Leblanc, M.** (2021). Analyse des besoins de formation et d'accompagnement au coenseignement. Dans G. Pelgrims, T. Assude et J.-M. Perez (dir.), *Transitions et transformations sur le chemin de l'éducation inclusive* (p. 111-130). Centre suisse de pédagogie spécialisée (AZH/CSPS).

Villeneuve-Lapointe, M, Moreau, A. et **Blain, S.** (2021). Comment différencier l'enseignement de l'orthographe lexicale au deuxième cycle du primaire ? *Revue Internationale de Communication et de Socialisation*, 8(1), 34-46.